



PROTOCOLE SANITAIRE



SOMMAIRE

Rappel législation en vigueur & règles sanitaires	p.3
Règles applicables dans le centre de formation	p.4
Accès / accueil centre de formation.....	p.5
Utilisation des sanitaires	p.6
Pauses.....	p.6
Départ des locaux	p.7
Échanges de documents et de matériel	p.7
Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique dans les locaux	p.8
Démarche à suivre en cas de risque épidémique ou pandémique.....	p.9
Informations pratiques.....	p.10
Annexe 1.....	p.11
Annexe 2.....	p.12

Rappel législation en vigueur

Les différentes étapes dudit « déconfinement » ont allégé peu à peu les règles strictes de sécurité et distanciations au sein des entreprises et de tout établissement recevant du public.

Soucieux de la sécurité sanitaire individuelle et collective au sein de nos établissements, TECHNICOM FORMATION maintient l'importance du **respect de plusieurs règles d'hygiène** afin de garantir un quotidien sans exposition à tout risque infectieux.

Rappel des règles sanitaires



Règles applicables dans le centre de formation Hors crise sanitaire ou Période épidémique



- Je maintiens l'application des gestes barrières
- Je me lave les mains plusieurs fois par jour (annexe 1)
- J'apporte mon stylo et mon cahier individuels
- J'accepte et je respecte toutes les conditions sanitaires instaurées en centre de formation
 - En cas de symptômes ou de doute :
 - Je porte OBLIGATOIREMENT un masque (2 par jour)
 - Je respecte une distanciation physique > à 1m
 - J'informe l'administration ou le formateur (h/f)



Accès / accueil centre de formation



Le virus de la Covid-19 continue de circuler, mais il n'est pas le seul à représenter un risque pour la santé. Pendant les saisons épidémiques, notamment celles de la grippe, des gastro-entérites ou d'autres infections virales, il est crucial de maintenir une vigilance accrue afin de protéger notre santé et celle des autres.

En période de circulation active de ces virus, il est essentiel d'adopter des mesures de prévention appropriées. En cas de doute ou d'apparition de symptômes, il est impératif de prendre des précautions pour se protéger soi-même et éviter la transmission aux autres :

- Je porte un masque de protection, que l'organisme peut me fournir dans un premier temps, en particulier dans les espaces communs. Le port du masque reste une mesure clé pour limiter la propagation des virus aéroportés.
- Les gestes barrières, tels que le lavage fréquent des mains, l'utilisation de solutions hydroalcooliques et le respect des distances physiques, doivent être systématiquement respectés.
- Pour une protection optimale, il est recommandé de changer de masque à chaque demi-journée, soit 2 fois par jour, en veillant à une bonne utilisation du masque, conformément aux instructions de l'annexe 2.

Ces précautions, simples mais efficaces, restent primordiales pour limiter la propagation des virus et garantir un environnement de formation sûr pour tous.



J'applique la **distanciation** dans les salles de formation, les séances de TP, les salles de pause du centre de formation et respecte les **distanciations** en extérieur.

J'informe l'Assistant (h/f) ou le Formateur (h/f) afin que des aménagements soient mis en place par le centre de formation (suivi, formation en distanciel, distanciation...) ET j'applique le protocole page 5.

Des solutions hydro alcooliques sont mises à disposition à l'entrée du centre de formation et dans les salles de formation, ainsi que **des sprays désinfectants** et du papier jetable.



Utilisation des sanitaires :



Après avoir tiré la chasse d'eau, j'utilise le **spray désinfectant** mis à ma disposition, je pulvérise le produit sur le robinet du lavabo, les poignées de porte, dans la cuvette ou l'urinoir, je désinfecte également la lunette des toilettes, après chaque utilisation.

Je me lave les mains (annexe 1) et désinfecte le robinet à chaque passage !

Pauses :

La pause méridienne se déroule en priorité **en extérieur**. Elle peut également avoir lieu dans **l'espace repas prévu à cet effet** ou sur ma table individuelle de travail dans la salle de formation, toujours en **respectant les règles de désinfection**.



Si je présente des symptômes, il m'est fortement déconseillé d'interagir avec d'autres groupes présents dans le centre, je limite les interactions présentiels avec mes collaborateurs, je privilégie le maintien de la distance.

Je **ventile** la pièce en ouvrant la fenêtre pendant les dix dernières minutes de ma pause, en m'assurant de couper le chauffage en hiver, et je la referme lorsque je pars. Si la pièce n'a pas de fenêtre, je mets en marche le **purificateur d'air** durant ma pause et je l'éteins en quittant la pièce.



Le frigo et le four à micro-ondes sont mis à ma disposition.

Je nettoie et désinfecte, APRÈS chaque utilisation, les appareils et différents points de contact.

A chaque fin de repas ou pause-café, **je lave et range IMMEDIATEMENT** ma vaisselle dans mon sac.

Enfin, je **lave ma table** avec le spray désinfectant et le papier mis à ma disposition.



Je m'assure de jeter tous mes déchets dans les poubelles appropriées, en respectant rigoureusement le **tri sélectif**, afin de contribuer activement à la préservation de l'environnement.

Départ des locaux :

Chaque soir, je **range** mon espace de travail et **désinfecte** la surface de mon bureau, matériel de TP...



Avant de sortir, je me lave les mains avec du savon ou les désinfecte avec une solution hydro-alcoolique (voir annexe 1).

Technicom Formation procède régulièrement à un ménage complet par une société extérieure. Je veille à **maintenir le respect de l'hygiène au sein des locaux** et contribue à la sécurité sanitaire collective.

Je **me responsabilise** et je désinfecte mes outils avec les produits mis à disposition par le centre de formation.



Je **jette mon masque usagé dans les poubelles**, j'utilise la pédale pour éviter les points de contacts tel que le couvercle.

Échanges de documents et de matériel :

Documents administratifs :

Je me **désinfecte régulièrement les mains** au savon ou avec une solution hydro-alcoolique.

Toute communication sera **privilegiée de manière dématérialisée**, par mail ou téléphone.



Contenus pédagogiques :



Les échanges de contenus pédagogiques se feront un maximum de façon **dématérialisée**.

Le prêt de matériel, les échanges d'outils ... entre stagiaires et formateurs doivent être limités. Je prévois mon stylo individuel et mon cahier, et je ne les prête pas.

Protocole de prise en charge d'une personne (h/f) symptomatique dans les locaux

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge repose sur :

- L'isolement ;
 - La protection ;
 - La recherche de signes de gravité.
- 1) Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée et aérée en appliquant immédiatement les gestes barrières, garder une distance raisonnable avec elle (1 mètre) avec port d'un masque chirurgical.
 - 2) Prendre la température avec un thermomètre sans contact (résultat à prendre avec précaution, peut-être pas révélateur).
 - 3) Mobiliser le professionnel de santé (h/f) dédié de l'établissement, un sauveteur/secouriste du travail (h/f) ou le Référent Qualité Sanitaire (h/f), selon l'organisation locale. Lui fournir un masque avant son intervention.
 - 4) En l'absence de signe de gravité, contacter le médecin du travail (h/f) ou demander à la personne de contacter son médecin traitant (h/f) pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.

En cas de signes de gravité (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU :

- Composer le 15 (en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin urgentiste (h/f) de lui parler éventuellement) ;
 - Se présenter, présenter en quelques mots la situation (description des symptômes + état physique du malade h/f), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès ; l'assistante de régulation passera un médecin (h/f) et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer) ;
 - Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15, organiser l'accueil des secours ; rester à proximité (en respectant la distanciation sociale d'au moins 1m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent. En cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le SAMU sans jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.
- 5) Après la prise en charge de la personne, procéder à l'aération, au nettoyage et à la désinfection du poste de travail et le suivi des personnes ayant été en contact avec le cas.
 - 6) En cas de personne souffrant d'une maladie virale contagieuse ou épidémique, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les autorités compétentes. Les contacts jugés "à risque" selon les critères définis par les autorités de santé seront pris en charge et mis en isolement préventif pendant la durée appropriée. Les informations préalablement collectées, telles que les listes de contacts en entreprise, ainsi que l'éventuelle intervention de la médecine du travail, pourront aider à identifier et qualifier les contacts, afin de déterminer les mesures de prévention à appliquer.

Démarches à suivre en cas de RISQUE EPIDEMIQUE ou PANDEMIQUE

Dans un souci de sécurité sanitaire et par responsabilité collective, il est impératif d'appliquer les mesures suivantes **en cas de circulation active d'un virus contagieux** (grippe, gastro-entérite, Covid-19, etc.) :

1. Mesures générales de prévention

- **Port du masque OBLIGATOIRE** pour toute personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection (toux, fièvre, troubles digestifs, etc.) ;
- **Respect des distanciations physiques** dans les espaces clos et partagés ;
- **Lavage régulier des mains** avec eau et savon ;
- **Application de gel hydroalcoolique** après chaque lavage de main ;
- **Désinfection des espaces de travail** et des équipements partagés après chaque utilisation ;
- **Aération régulière** des locaux pour limiter la propagation des agents infectieux (2 à 4 fois par jour) ;
- **Limitation des contacts physiques** (éviter les poignées de main, bises, etc.).

2. Gestion des cas symptomatiques

En cas de symptômes évocateurs d'une infection :

- **Isolement immédiat** dans une pièce dédiée en attendant un avis médical ;
- **Prise de température** avec un thermomètre sans contact ;
- **Consultation d'un professionnel de santé** (médecin traitant ou médecin du travail h/f) ;
- **Organisation du retour à domicile** en évitant les transports en commun si nécessaire ;
- **Suivi des personnes contacts** en cas de confirmation d'un cas positif.

3. Adaptation des modalités de travail et de formation

- **Favoriser le travail ou la formation à distance** (visioconférences, télétravail, FOAD) ;
- **Réduire les regroupements** en présentiel et privilégier les réunions virtuelles ;
- **Limiter le partage du matériel** (stylos, cahiers, claviers, téléphones) et **privilégier la dématérialisation** des supports.

4. Actions spécifiques en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

- Mise en place de **protocoles renforcés** selon les recommandations des autorités sanitaires ;
- **Communication régulière** auprès du personnel (h/f) et des apprenants sur les mesures en vigueur ;
- Organisation de **campagnes de sensibilisation** aux gestes barrières et à la vaccination, selon les recommandations de santé publique.

L'application stricte de ces mesures garantit un environnement plus sûr pour tous et permet de limiter la propagation des épidémies.



INFORMATIONS PRATIQUES

► DAE & SST



Le site de Wasquehal est équipé d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) et plusieurs membres du personnel sont formés en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST).



► Coordonnées Référentes Qualité

Référente Process Qualité & SST

Maïté HACOT

maite.h@technicom-formation.com

03 20 97 05 71

Responsable Qualité & Sécurité Sanitaire

Anissa BENSABER

qualite@technicom-formation.com

03 20 97 05 71

► Applications utiles

- **Appli qui sauve**

Application mobile gratuite, proposée par la Croix Rouge Française, qui permet de s'initier ou de rafraîchir ses connaissances sur les gestes de premiers secours, de comprendre comment se préparer aux catastrophes et de se tester de manière ludique.

- **Staying alive ou SAUV life**

Applications mobiles permettant de connaître les emplacements des DAE alentours.

► Numéros d'urgence



- **112** – Numéro d'urgence européen
- **15** – SAMU
- **17** – Police
- **18** – Sapeurs-pompiers
- **114** – SMS (sourds/malentendants ou si intrusion)

Annexe 1

COMMENT SE DÉSINFECTER LES MAINS avec une solution hydroalcoolique ?

1a



Appliquez le produit dans le creux de la main pour couvrir l'ensemble des mains

1b



2



Frictionnez les mains paume contre paume

3



Frictionnez la paume de la main droite sur le dos de la main gauche et la paume de la main gauche sur le dos de la main droite

4



Frictionnez la paume de votre main droite sur le dos de votre main gauche en entrelaçant vos doigts et vice versa

5



Placez la face arrière des doigts dans la paume de la main opposée et frictionnez les doigts par un mouvement aller/retour contre cette paume

6



Frictionnez bien le pouce de chaque main avec la paume de l'autre main

7



Frictionnez le bout des doigts de chaque main en tournant dans la paume de l'autre main.

8



Rincez vos mains à l'eau

9



Séchez vos mains avec une serviette à usage unique

10



Fermez le robinet avec la serviette

20 à 30 sec



40 à 60 sec



Annexe 2

Bien **ajuster** son **MASQUE** pour **se protéger**



- 

1 Repérer le haut (barrette nasale).
- 

2 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 

3 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 

4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 

5 Tester l'étanchéité: couvrir le masque avec une feuille en plastique et inspirer; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 

6 Après usage, retirer le masque par les élastiques.

 Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 11 Boulevard de l'Industrie - 59120 Maubeuge - www.inrs.fr - 03 20 77 90 00 - Courriel: contact@inrs.fr - Diffusion: 1000 copies

Je **jette mon masque usagé dans les poubelles**, j'utilise la pédale pour éviter les points de contacts tel que le couvercle.